



Genève, le 27 mai 2024
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département du territoire (DT)

Moustique tigre : pas d'insecticide chimique mais un anti-larve biologique dédié

Avec le retour des beaux jours, les moustiques tigres redeviennent plus actifs. Tout indique que cette espèce exotique envahissante poursuivra cette année encore son expansion dans notre canton. Toutefois, la difficile lutte contre ce moustique des espaces habités pourra bénéficier d'un moyen d'action supplémentaire : un anti-larve très ciblé destiné au traitement des canalisations. Ce produit, qui fait intervenir un principe biologique non nocif pour la santé ou l'environnement, est désormais disponible pour les professionnels auprès des autorités cantonales sous une forme très efficace durant plusieurs semaines. Une version adaptée est également accessible aux particuliers dans le commerce. Au-delà de cette innovation, les bons réflexes anti-moustique tigre - éliminer toutes les petites accumulations d'eau présentes dans l'habitat (soucoupe, fond d'arrosoirs, etc.) - demeurent les mesures prioritaires à adopter en tout temps.

Agir efficacement à l'encontre du moustique tigre implique de supprimer tous ses sites de ponte potentiels. C'est là le point faible de cette espèce exotique indésirable qui dépend des petites accumulations d'eau stagnantes pour se reproduire. Ces petites flaques fluctuantes, qui permettent à ce moustique des espaces construits de constituer une nouvelle génération en une semaine, sont encore très présentes dans l'habitat : soucoupes, pots et objets oubliés dans le jardin, tonneaux de collecte d'eau de pluie, canalisations ouvertes, etc. Dans la plupart des cas, il est possible d'éliminer la présence d'eau problématique avec de nouveaux réflexes : retourner les récipients du jardin non utilisés, mettre les objets à l'abri de la pluie, etc. Ces actions simples sont donc une priorité chez soi pour éviter tout désagrément, même lorsque le moustique tigre n'est pas encore présent. Si ce dernier est établi, il faut alors intervenir aussi sur les points d'eau stagnants des canalisations mais, jusqu'à il y a peu, il était difficile d'agir sur ces espaces. Bonne nouvelle : les larves de moustiques tigres n'y sont dorénavant plus à l'abri car un produit biologique permet de neutraliser ces accumulations d'eau qui ne peuvent pas être éliminées.

Un anti-larve très efficace et non nocif est disponible

Ce produit est un anti-larve totalement sélectif de type "BTI", du nom de son principe actif biologique. Correctement utilisé, il n'a pas d'effets dommageables sur la santé ou l'environnement car il fait intervenir des bactéries très spécifiques qui atteignent uniquement les larves de moustiques. C'est aussi pour cette raison qu'il faut absolument éviter d'employer des produits chimiques (insecticide en spray ou sous une autre forme) qui entraînent quant à eux des conséquences indésirables et détruisent les prédateurs naturels du moustique tigre.

L'anti-larve indiqué, proposé sous une forme qui demeure très efficace durant plusieurs semaines, peut désormais être obtenu auprès des autorités cantonales par les professionnels au bénéfice d'une formation adéquate - désinsectiseurs privés ou employés communaux. Plus d'une dizaine de communes genevoises et services cantonaux se sont ainsi déjà organisées et équipées en vue de traiter 8000 bouches de canalisation durant les semaines à venir. A noter qu'une formule adaptée de cet anti-larve, aux effets moins persistants, est également proposée dans le commerce pour les particuliers. Ce produit se reconnaît à la mention de sa formule "BTI". Quelle que soit la version utilisée, ces anti-larves ne doivent être utilisés que lorsque la présence du moustique tigre est confirmée. Sans effet sur les adultes ou les œufs, ils ne sont utiles qu'entre fin mai et fin septembre, la période durant laquelle se développent les larves.

Se mobiliser contre l'expansion du moustique tigre

Le moustique tigre est un insecte originaire d'Asie qui entraîne une forte gêne et un risque potentiel lié à des maladies exotiques (zika, dengue, chikungunya). Sa colonisation s'accélère à Genève. Signalé pour la première fois en 2019, il était déjà noté sur 8 km² en 2022 tandis qu'en 2023 sa présence n'affectait pas moins de... 46 km²! Tout porte à croire que cette année une majorité de la zone construite sera concernée. En effet, cette espèce évite soigneusement les espaces naturels où il ne trouve pas les milieux de reproduction adaptés et où ses prédateurs le déciment. Se mobiliser contre l'expansion du moustique tigre, c'est diminuer bien des désagréments sur sa terrasse ou dans son jardin, mais aussi anticiper un risque de santé potentiel : plus la quantité de moustiques est basse plus ce risque est diminué. Seule une adoption systématique des bons comportements autour de soi (jardins, terrasses, balcons, etc.) peut freiner la progression du moustique tigre à Genève et réduire ses nuisances pour les riveraines et riverains :

- Assécher les petites accumulations d'eau partout où c'est possible - retourner les pots inutilisés, mettre les objets (jouets, pneus, etc.) à l'abri de la pluie, vider les abreuvoirs une fois par semaine, remplir les soucoupes de sable, etc.
- En cas de présence établie, neutraliser les points d'eau stagnants des canalisations (bouches d'évacuation des eaux claires/grilles) avec un anti-larve biologique non nocif (BTI) - ne jamais utiliser d'autres produits !
- Ne pas supprimer les étangs de jardin ou d'autres biotopes humides : le moustique tigre redoute les sites naturels où ses prédateurs l'empêchent de s'implanter.
- Encourager l'adoption des bonnes pratiques dans son voisinage : proposer à sa coopérative ou sa régie d'afficher les supports "Pas de moustique tigre chez moi"

Pour obtenir les supports "Pas de moustique tigre chez moi" ou les références des anti-larves indiqués : www.ge.ch/moustique-tigre

Pour en savoir plus :

M. Gottlieb Dändliker, inspecteur de la faune, DT, gottlieb.dandliker@etat.ge.ch, T. 022 388 55 32 ou 079 240 83 49